



Toulouse, le 8 juillet 2019

Bilan semestriel du contrat de liquidité de la société CRCAM Toulouse 31

Au titre du contrat de liquidité confié par la société CR CAM TOULOUSE 31 à Kepler Cheuvreux, à la date du 30 juin 2019, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 10 386 titres
- 972 751,70 € en espèces
- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à l'achat : 159
- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à la vente : 177
- Volume échangé sur le semestre à l'achat : 1 610 titres pour 192 280,80 €
- Volume échangé sur le semestre à la vente : 2 841 titres pour 339 449,47 €

Il est rappelé :

- que lors du dernier bilan du 31 décembre 2018, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 11 617 titres
- 825 583,03 € en espèces
- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à l'achat : 255
- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à la vente : 302
- Volume échangé sur le semestre à l'achat : 6 324 titres pour 704 041,82 €
- Volume échangé sur le semestre à la vente : 5 839 titres pour 654 236,33 €

- que lors de la mise en place du contrat, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 25 577 titres
- 2 034 926,62 € en espèces

La mise en œuvre du contrat de liquidité est réalisée conformément à la Décision de l'AMF n° 2018-01 en date du 2 juillet 2018, instaurant des contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.